

DEPARTEMENT DU VAR  
ARRONDISSEMENT DE TOULON  
**MAIRIE DE ST MANDRIER SUR MER**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

=====

Nombre de Membres  
En exercice : 11

Présents : 8  
Pouvoir : 1  
Absents : 3

SEANCE DU 6 AVRIL 2021

=====

Qui ont pris part à la délibération : 9

L'an deux mil vingt et un et le 6 du mois d'avril à 18 h 30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de ST MANDRIER/MER a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Véronique VIENOT, vice-présidente du CCAS.

**Présents** : Mme VIENOT - Mme DEMIERRE - M. CALMET Conseillers municipaux - Mme MAIS - Mme MARECHAL - Mme BROGLY - Mme ROURE - Mme PECHARD, Membres

**Pouvoir** : M. VINCENT à Mme VIENOT

**Absents excusés** : M. VINCENT - Mme MATHIVET - Mme SAUQUET

**2 - COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET CCAS - EXERCICE 2020**

Le compte administratif 2020 présente toutes les informations obligatoires prévues par le législateur.

	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA2020		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA2020
002	Résultat reporté		002	Résultat de fonctionnement reporté	26 562.97 €
011	Charges à caractère général	9 237.90 €	013	Atténuations de charges	35.72 €
012	Charges de personnel	81 664.54 €	70	Produits des services et ventes diverses	18 420.65 €
65	Autres charges de gestion courante	22 164.86 €	74	Dotations	105 900,00 €
67	Charges exceptionnelles	- €	77	Produits exceptionnels	104.98 €
68	Provisions	324.97 €	68	Reprise provisions	- €
	<b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>	<b>113 392.27 €</b>		<b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>	<b>124 462.70 €</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 193,64 €	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	227,00 €
	<b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>1 193,64 €</b>		<b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>227,00 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>114 585.91 €</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>124 689.70 €</b>

	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	CA2020		RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA2020
001	Résultat reporté		001	Solde d'exécution de la SI reporté	3 649.61
RAR	Restes à réaliser	- €	10	Dotations, fonds divers et réserves	- €
16	Emprunts et dettes assimilés	260.00 €	16	Emprunts et dettes assimilés	60,00 €
20	Immobilisations	- €	27	Autres immobilisations financières	1500.00 €
27	Autres immobilisations financières	1500.00 €		<b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>	<b>1 560,00 €</b>
	<b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>	<b>1 760,00 €</b>		<b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>	<b>1 560,00 €</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	227,00 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 193,64 €
	<b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>227,00 €</b>		<b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>	<b>1 193,64 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1987,00 €</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 753.64 €</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-268300928-20210406-2021-04-06D02-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2021

Affichage : 08/04/2021

La vice-présidente, Véronique VIENOT

Le résultat annuel de fonctionnement est en excédent de l'ordre de 10 103.79 €.

Ajouté au résultat antérieur reporté, l'excédent est de 36 666 .76 €.

Ce dernier sera repris intégralement au budget primitif 2021 en recette de fonctionnement.

En investissement, le solde d'exécution est en excédent de 766.64 € pour l'année 2020 soit un solde cumulé de 4 416. 25 €. Il sera repris au BP 2021.

Le Conseil d'Administration délibérant,

- OUI l'exposé de Madame Véronique VIENOT, vice-présidente, et hors la présence de Monsieur le Maire, Président, absent excusé,
  - VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
  - VU la maquette du compte administratif 2020 transmise à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration ;
  - VU les résultats reportés de l'exercice précédent,
- **DECIDE à l'UNANIMITE** d'adopter le compte administratif 2020 du budget du CCAS.

Pour extrait conforme, le 7 avril 2021.

Signé :  
La Vice-Présidente  
Véronique VIENOT